

N° 3188

N° 611

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019-2020

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 8 juillet 2020

Enregistré à la Présidence du Sénat le 8 juillet 2020

PROJET DE LOI ORGANIQUE

relatif à la dette sociale et à l'autonomie,

RÉSULTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

Voir les numéros :

Assemblée nationale (15^e législature) : 1^{re} lecture : **3018, 3066** et T.A. **439**.

Commission mixte paritaire :

Sénat : 1^{re} lecture : **517, 551, 556, 557** et T.A. **115** (2019-2020).

Commission mixte paritaire : **610** (2019-2020).

Résultat des travaux de la commission mixte paritaire

Réunie le mercredi 8 juillet 2020, la commission mixte paritaire a constaté ne pouvoir parvenir à élaborer un texte commun sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relatif à la dette sociale et à l'autonomie.